

que l'on croioit devoir être inexorable pour un dessein si extraordinaire, après l'avoir entendu parler & veu les lettres de Messieurs de Sillery, de Lozon, & Foucquet, fut comme ravi de la grace que Dieu lui faisoit de prendre deux de ses filles pour une si glorieuse entreprise. Le R. Pere lui dit le secret de Madame de la Peltrie & de Monsieur de Bernieres, comme celle-là sous le nom de Madame de la Croix, & comme tous deux sous l'apparence de mariage avoient fait le voiage & travailloient à l'exécution de cette affaire. Il pria le Pere & Monsieur de Bernieres de la mener au Monastere, & de donner ordre de sa part à la Reverende Mere Superieure de lui en donner l'entrée & de lui faire les mêmes honneurs qu'à sa propre personne. Il fût obeï, parce qu'elle fût reçue avec toutes les acclamations possibles. Toute la Communauté assemblée se trouva à la porte, & quand elle parut on chanta le *Veni Creator*, & ensuite le *Te Deum laudamus*. Du Chœur on la mena dans une sale où toutes les Religieuses se furent jetter à ses pieds pour lui rendre action de grace, de ce qu'elle avoit jetté les yeux sur une personne de la Maison pour l'exécution de son dessein. Quand on fut informé que Monsieur de Bernieres étoit l'Agent & l'Ange visible de Madame de la Peltrie, les Religieuses avec la permission de leur Superieure allerent file à file au parloir se jetter à ses pieds pour lui exposer le desir qu'elles avoient d'être choisies pour sa compagne. La bonne Mere Marie de saint Joseph n'osoit paroître ni declarer son desir. Je la fis entrer & la presenté moy-même à Monsieur de Bernieres. Dès qu'il eut veü & entendue parler, il crut que c'étoit celle là que Dieu avoit choisie pour m'accompagner, & il fit auprès de Monseigneur l'Archevêque qu'on nous l'accordât. Il fit dès lors une liaison d'esprit toute particuliere avec cette chere Mere, en sorte que Madame, elle & moy n'avions avec lui qu'une même volonté pour les affaires de Dieu. Il se passa bien des choses au sujet des Parens de cette chere Mere, des miens, & de mon Fils, qu'il n'est pas necessaire de dire en ce lieu.

Nos resolutions étant prises Monseigneur de Tours voulut que nous fussions en sa Maison pour nous donner la benediction, & à cet effet il eut la bonté de nous envoyer son carrosse. Il voulut encore conférer avec Madame de la Peltrie en présence du R. Pere Grandami, & de Monsieur de Bernieres touchant la fondation qu'elle vouloit faire, & il témoigna qu'il vouloit qu'elle fût contractée en sa presence. Monsieur de Bernieres le supplia de differer jusqu'à ce que nous